



ASBL Mémoire d'Auschwitz
Rue aux Laines, 17 boîte 50 à
1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 512 79 98
www.auschwitz.be • info@auschwitz.be

Les femmes du camp de Ravensbrück victimes de l'expérimentation médicale nazie

Nathalie Peeters

Mémoire d'Auschwitz ASBL

Mars 2021

Le 27 mai 1942, le *SS-Obergruppenführer* Reinhard Heydrich, *Reichsprotektor* de Bohême et de Moravie, chef du service de sécurité du Reich, est victime d'un attentat perpétré par deux résistants tchèques Josef Gabeik et Jan Kubis. Le premier tente de l'abattre avec un revolver, le second lance une grenade qui explose sous le châssis du véhicule. Heydrich gravement blessé est conduit à l'hôpital réservé aux SS. Heinrich Himmler somme Karl Gebhardt, professeur de chirurgie à la Faculté de médecine de Berlin, un ami d'enfance et son médecin personnel de le sauver, mais Heydrich meurt le 4 juin dans d'atroces souffrances. Gebhardt est alors accusé de ne pas avoir traité l'infection avec une nouvelle catégorie de médicaments, les sulfamides. Pour prouver son innocence, il décide de démontrer leur inefficacité.

Au combat, la gangrène gazeuse provoque la mort de milliers de soldats allemands. L'intérêt de Himmler pour les expériences médicales l'incite à tenter d'améliorer leur espérance de vie en faisant tester de nouvelles méthodes de traitements et en évaluant l'effet thérapeutique obtenu par des sulfamides. Ces expériences pseudomédicales seront placées sous l'autorité de Ernst-Robert Grawitz, chef du service de santé de la SS et de la police.

Nous nous pencherons ici plus particulièrement sur les expériences menées au mépris de toute déontologie médicale par Gebhardt à Ravensbrück.

Non loin de l'hôpital de Hohenlychen, où officie Gebhardt, est érigé le camp de concentration de Ravensbrück¹. Himmler se chargera de fournir des cobayes : des Polonaises de Lublin y sont arrivées récemment, des sujets jeunes et en bonne santé sont sélectionnés.

En juillet 1942, un mois après le décès de Heydrich, les premières expériences débutent. Elles portent bien entendu tout d'abord sur l'efficacité des sulfamides. Les médecins brisent à coups de marteau les os des jambes des détenues, infectent les plaies avec des débris de bois, de verre, des streptocoques, des staphylocoques, triturent les chairs... Elles sont ensuite traitées avec divers médicaments. D'autres expérimentations se poursuivent sur la régénération des os, des nerfs, des muscles, des transplantations osseuses sont réalisées, des muscles, des nerfs sont prélevés. Après les Polonaises, des détenues d'autres nationalités sont écharpées, des Allemandes, des Tchèques, des Ukrainiennes... Quand elles sont « trop atteintes » et inutiles, elles reçoivent une surdose de morphine. Au total, 86 détenues subissent ces opérations pseudomédicales, 63 mutilées survivent.

Dans le camp, on les surnomme « Kaninchen » (« lapins »), traduction fragmentaire du mot allemand « Versuchskaninchen » (lapins de laboratoire). Elles jouissent d'un véritable soutien de la part des autres détenues qui s'efforcent de les préserver du froid, de la faim, de les cacher.

¹ Le camp réservé aux femmes à Ravensbrück ouvre ses portes en mai 1939. Il accueille d'abord des prisonnières politiques allemandes qui s'étaient opposées à Hitler, puis des Témoins de Jéhovah, des « asociales », des prostituées, des Juives...

Quatre « lapins » réussissent à faire passer des informations à l'extérieur du camp au sujet des opérations barbares commises par ces médecins maudits. Elles pouvaient écrire une fois par mois à leur famille pour leur assurer que tout allait bien. Comme les lettres devaient être rédigées en allemand et étaient soumises à la censure, elles décidèrent d'un stratagème : utiliser de l'encre invisible. Une des jeunes filles nommée Krystyna écrivit la première lettre à sa famille en mentionnant un livre lu dans son enfance. Celle-ci trouva la référence incongrue et se rendit compte qu'elle pourrait avoir utilisé le même procédé que le héros de l'ouvrage, ce qui les amena à découvrir le code caché dans la lettre : « lettre dans l'urine ». Krystyna avait écrit ses messages, retraçant les abominables expériences subies par les détenues, à l'aide d'un petit bâton trempé dans de l'urine. Celle-ci s'efface sur le papier, mais quand celui-ci entre en contact avec une source de chaleur, l'écriture réapparaît. Les jeunes filles envoyèrent plusieurs lettres, leurs familles informèrent la Résistance polonaise qui fit suivre ces messages de détresse au gouvernement polonais en exil à Londres.

Les officiels Polonais de Londres écrivirent aussitôt au CICR à Genève ainsi qu'au Vatican, les appelant à « intervenir contre ce massacre. » [...] De plus, les expériences violaient la convention de La Haye de 1907.

La correspondance polonaise présente ensuite la réaction de Genève² [du CICR] :

S'agissant des expériences au camp de concentration de Ravensbrück, où sont détenues plusieurs centaines de Polonaises, le ministère des Affaires étrangères a pris des mesures pour amener la Croix-Rouge internationale à étudier la possibilité d'une intervention, mais n'a pas reçu de suite positive. Le CICR a expliqué que les autorités allemandes ne permettent pas à leur représentant de visiter ce type de camp, et soulignent que ces camps ne sont pas soumis à la convention de Genève de 1929³.

Sous ce prétexte, Genève [le CICR] refusa non seulement d'intervenir auprès des Allemands, mais aussi de faire connaître ce qu'elle savait, ou même d'en référer aux gouvernements alliés⁴.

Les expériences continuèrent en toute impunité et furent abandonnées fin 1943 n'ayant mené à aucun résultat.

Peu de traces écrites ont été retrouvées en raison de la destruction des archives du camp par les nazis. Subsistent des archives orales : les témoignages des victimes et les récits accablants relatés par les bourreaux lors de leur procès.

Le procès des médecins débute à Nuremberg le 9 décembre 1946. Vingt médecins et trois scientifiques comparaissent, accusés de s'être livrés à des expériences médicales barbares dans les camps de concentration.

Karl Gebhardt, son adjoint Fritz Fischer et une infirmière Herta Oberhauser (dermatologue de formation) sont accusés d'avoir réalisé des stérilisations de mars 1941 à janvier 1945 à Ravensbrück et à Auschwitz, et d'avoir pratiqué des expériences de gangrène de juillet 1942 à décembre 1943.

Ces derniers faits sont alors connus grâce à une pellicule de photographies — prises clandestinement par des Polonaises — cachée dans une boîte de lait en poudre que Germaine Tillion⁵ a fait sortir du camp après sa libération en avril 1945.

² Sarah Helm, *Si c'est une femme : Vie et mort à Ravensbrück*, Paris, Calmann-Lévy, 2016, ici éditions Poche, 2020, p. 566.

³ Polish Study Trust collection 3.16, note du 8 mai 1943, cité dans *Ibid.*

⁴ Sarah Helm, *op. cit.*, p. 566.

⁵ Membre active de la Résistance déportée au camp de Ravensbrück en octobre 1943.

Gebhardt est condamné à mort et exécuté par pendaison le 2 juin 1948. Fischer est condamné à perpétuité, mais, en 1951, sa peine est réduite à 15 ans ; il est libéré en mars 1954... et entame une carrière au sein d'une entreprise chimique où il restera jusqu'à sa retraite. Herta Oberhauser condamnée à 20 ans de prison bénéficie aussi d'une remise de peine et est libérée en 1952. Elle exerce alors comme pédiatre, mais, reconnue par d'anciennes détenues, elle est interdite d'exercer en 1958 sous la pression d'associations de déportés.

Le procès des médecins a conduit à une prise de conscience des dangers de la recherche médicale portant sur des expérimentations menées sur l'homme. Le Code de Nuremberg a intronisé une liste de dix principes⁶ stipulant les conditions indispensables de toute expérimentation médicale pratiquée sur un être humain.

Il a été par la suite consolidé par la déclaration d'Helsinki⁷ en 1964, et par le congrès de Tokyo⁸ en 1975.

Sur les réseaux sociaux, des opposants à la vaccination font référence au Code de Nuremberg et établissent un parallèle avec la situation actuelle.

Une infirmière est même allée jusqu'à rédiger le tweet suivant : « Je refuse d'administrer le vaccin à quiconque. Je ne souhaite pas commettre une expérience médicale en violation du Code de Nuremberg, une atteinte à l'intégrité d'autrui par administration de substances potentiellement nuisibles. »

Comparaison déplacée qui porte atteinte à la mémoire de millions de morts : aucun individu n'a subi d'expérimentation sans son consentement dans le traitement de la Covid-19 ou de sa vaccination. Ceux qui ont pris part aux essais cliniques étaient des volontaires, informés au préalable des conditions dans lesquelles les recherches allaient être menées, dans le cadre de protocoles stricts. Ils pouvaient par ailleurs décider à tout moment de se retirer. On est donc aux antipodes des pratiques des médecins nazis.

Un tel parallèle est d'autant plus choquant quand on pense aux milliers de déportés, des enfants, des femmes, des hommes, qui ont été victimes de « vivisection » par des médecins bourreaux à Auschwitz, Ravensbrück, Sachsenhausen, Dachau, Natzweiler-Struthof, Buchenwald et Neuengamme

⁶ <https://www.unil.ch/cerunil/files/live/sites/cerunil/files/home/References/Nuremberg.pdf>, consulté le 2 mars 2021.

⁷ <https://www.wma.net/fr/policies-post/declaration-dhelsinki-de-lamm-principes-ethiques-applicables-a-la-recherche-medicale-impliquant-des-etres-humains/>, consulté le 2 mars 2021.

⁸ <https://www.wma.net/fr/policies-post/declaration-de-tokyo-de-lamm-directives-a-lintention-des-medecins-en-ce-qui-concerne-la-torture-et-autres-peines-ou-traitements-cruels-inhumains-ou-degradants-en-relation-avec-la-detention-ou-l/>, consulté le 2 mars 2021.

Bibliographie

- Christian Bernadac, *Les médecins maudits*, Genève, Famot, 1975.
- Sarah Helm, *Si c'est une femme : Vie et mort à Ravensbrück*, Paris, Calmann-Lévy, 2016.



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

Depuis 2003, l'action de l'ASBL Mémoire d'Auschwitz s'inscrit dans le champ de l'Éducation permanente.

À travers des analyses et des études, l'objectif est de favoriser et de développer une prise de conscience et une connaissance critique de la Shoah, de la transmission de la mémoire et de l'ensemble des crimes de masse et génocides commis par des régimes autoritaires. Par ce biais, nous visons, entre autres, à contrer les discours antisémites, racistes et négationnistes.

Persuadés que la multiplicité des points de vue favorise l'esprit critique et renforce le débat d'idées indispensable à toute démocratie, nous publions également des analyses d'auteurs extérieurs à l'ASBL.